

Au troisième trimestre 2024, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 0,2 % sur un trimestre et de 1,2 % sur un an

Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) - troisième trimestre 2024

Informations Rapides · 29 novembre 2024 · n° 304



Hausse modérée sur un trimestre

Au troisième trimestre 2024, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) augmentent légèrement sur un trimestre (+0,2 %, après +0,1 % au deuxième trimestre 2024 et +0,6 % au premier). La hausse est un peu plus prononcée dans le secteur non-résidentiel (+0,3 % après une stabilité) que dans le secteur résidentiel (+0,1 % après +0,1 %).

Les prix accélèrent pour les « autres travaux d'installation » (+1,1 % après +0,9 %) ainsi que pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+0,6 % après +0,2 %) et pour les travaux de couverture (+0,6 % après +0,3 %). Ils accélèrent plus modérément pour les travaux de plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air (+0,3 % après +0,2 %). Ils ralentissent légèrement pour les travaux de peinture et de vitrerie (+0,3 % après +0,4 %) et rebondissent pour les travaux de plâtrerie (+0,3 % après -0,3 %).

Les prix sont quasi stables pour les travaux d'installation électrique (+0,1 % après -0,1 %), et stables pour les travaux de menuiserie (après +0,3 %).

Ils baissent modérément pour les « autres travaux de construction spécialisés » (-0,3 % après -0,6 %).

Léger ralentissement des prix sur un an

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent légèrement (+1,2 % au troisième trimestre 2024, après +1,4 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non-résidentiel (+1,7 %) que dans le secteur résidentiel (+0,9 %).

Les prix augmentent le plus fortement pour les travaux de peinture et de vitrerie (+2,1 % sur un an, après +2,2 %) et pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,1 % après +2,1 %).

Ils augmentent également de manière prononcée pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,9 % après +2,0 %) ainsi que pour les « autres travaux d'installation » (+1,9 % après +1,4 %), pour les travaux de couverture (+1,9 % après +1,9 %) et pour les travaux d'installation électrique (+1,6 % après +1,6 %).

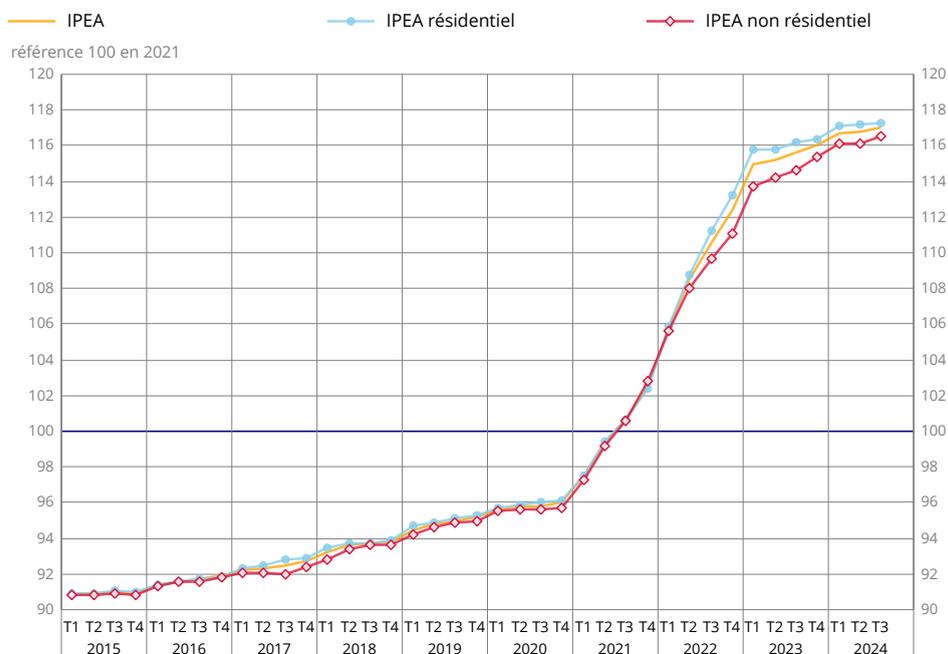
La hausse des prix est plus modérée pour les travaux de plâtrerie (+0,8 % après +1,4 %).

Enfin, les branches pour lesquelles les prix augmentent le moins sur un an sont les travaux de menuiserie (+0,4 % après +1,0 %) et les « autres travaux de construction spécialisés » (+0,1 % après +0,2 %).

Révisions

L'évolution trimestrielle de l'IPEA du deuxième trimestre 2024 n'est pas révisée par rapport à la précédente publication (après arrondi), à +0,1 %.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Source : Insee.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2021

	Poids (en %)	2024T3	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	100,0	117,0	0,2	1,2
Bâtiments résidentiels	72,2	117,3	0,1	0,9
Bâtiments non résidentiels	27,8	116,5	0,3	1,7
Tous bâtiments par type de travaux				
4321 - Installation électrique	17,8	111,7	0,1	1,6
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	20,1	121,0	0,3	1,9
4329 - Autres travaux d'installation	5,4	111,2	1,1	1,9
4331 - Plâtrerie	3,3	116,0	0,3	0,8
4332 - Menuiserie	17,6	122,9	0,0	0,4
4333 - Revêtement des sols et des murs	3,7	116,3	0,6	2,1
4334 - Peinture et vitrerie	6,1	114,1	0,3	2,1
4391 - Couverture	6,9	120,5	0,6	1,9
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	19,1	113,6	-0,3	0,1

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)

(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre sous revue.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : 27 février 2025 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur X @InseeFr : x.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475